

Code de conduite

Jouer un rôle majeur au niveau mondial dans les stratégies essentielles d'amélioration des conditions de vie



Cottonelle

Pull-Ups

Neve

Depend

HUGGIES

Poise

Andrex

U
Kotex

intimus

Kleenex

Scott

Viva

GoodNites

Plenitad

WYPAII

TABLE DES MATIÈRES



MESSAGE DE MIKE HSU

LA RAISON D'ÊTRE DE NOTRE CODE

- 04 Nos responsabilités
- 05 Prendre de bonnes décisions
- 06 S'exprimer

NOS COLLABORATEURS

- 10 Valoriser la diversité et l'intégration
- 12 Gérer les conflits d'intérêts
- 14 Communiquer en externe

NOTRE INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

- 18 Maintenir des contrôles internes solides
- 20 Choisir avec soin les partenaires commerciaux
- 21 Négocier des titres de manière éthique
- 22 Protéger les informations

NOS CONSOMMATEURS ET NOS ACTIVITÉS

- 28 Être un concurrent loyal
- 30 Interagir avec les fonctionnaires
- 32 Empêcher la corruption et les pots-de-vin
- 33 Offrir ou recevoir des cadeaux d'affaires
- 34 Faire des affaires à l'échelle mondiale
- 36 Responsabilités en matière de marketing et de publicité

NOTRE ENVIRONNEMENT, NOTRE SÉCURITÉ ET NOTRE COMMUNAUTÉ

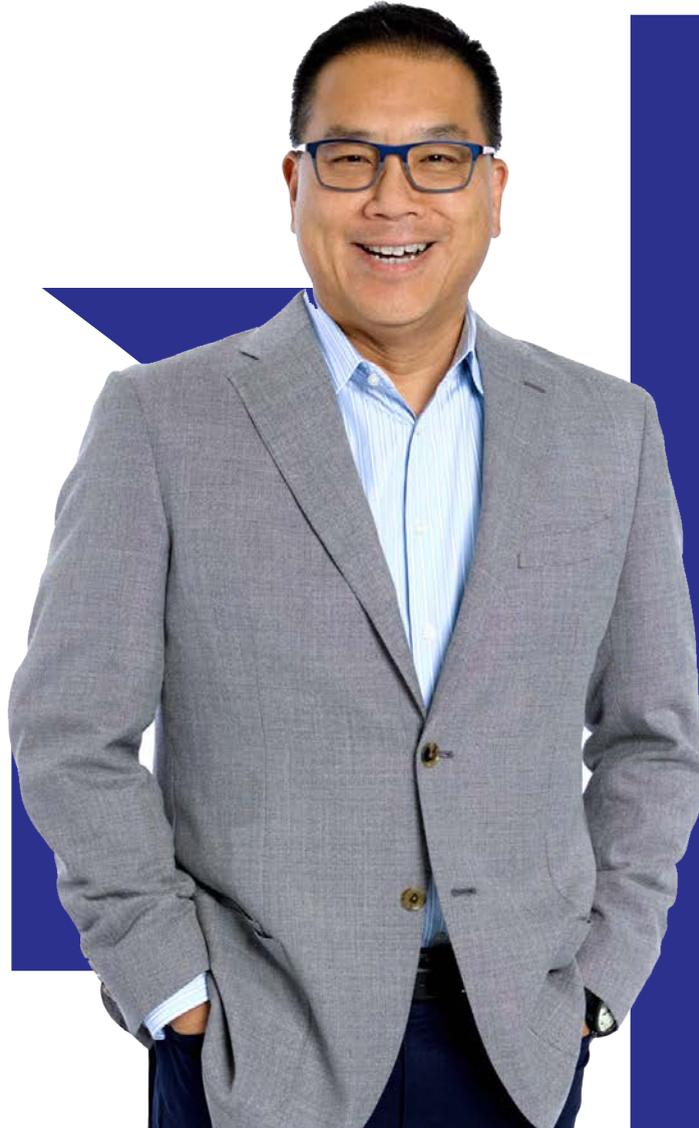
- 40 S'engager en faveur du développement durable
- 42 Assurer la sécurité au travail
- 44 Garantir la qualité des produits
- 46 Interagir avec les fournisseurs

INDEX

Date de publication juillet 2018 © Kimberly-Clark Corporation. Tous droits réservés.
La version la plus récente du Code de conduite est sur @K-C

CODE DE CONDUITE

MESSAGE DE MIKE HSU



Je veux que chaque employé se sente toujours fier de travailler pour Kimberly-Clark et soit fier de notre réputation d'entreprise respectueuse des normes éthiques les plus élevées.



Depuis sa fondation en 1872, Kimberly-Clark est fondée sur le partage des mêmes valeurs de K-C. Notre engagement à respecter ces valeurs nous a permis de jouer un rôle majeur au niveau mondial dans les stratégies essentielles d'amélioration des conditions de vie. Chaque jour, nous sommes résolus à mettre ces valeurs en pratique et à inciter ceux qui nous entourent à mieux vivre ce qui est essentiel pour eux.

Tout comme nos produits sont essentiels pour nos consommateurs, notre Code de conduite est un élément fondamental de notre réussite et de notre réputation. Notre Code nous aide à prendre de bonnes décisions pour K-C et à encourager une culture d'intégrité. Je vous demande de le consulter régulièrement, de poser des questions et d'exprimer toute préoccupation que vous pourriez avoir. Je veux que vous vous sentiez suffisamment à l'aise pour parler franchement et inciter les autres à s'exprimer également. Nous ne tolérons aucune forme de représailles.

Merci d'exprimer tous les jours les valeurs communes de K-C que nous partageons et de remplir votre rôle pour préserver l'héritage de K-C.

CODE DE CONDUITE

L'OBJECTIF DE NOTRE CODE



Depuis 1872, nos valeurs sont profondément ancrées dans l'essence même de notre entreprise.

Respecter nos valeurs fondamentales signifie que nous pérennisons notre héritage en matière d'honnêteté et d'intégrité, et que nous choisissons avec courage de faire ce qui est juste. Être authentique consiste notamment à s'exprimer franchement, à poser des questions et à exprimer des préoccupations lorsque nous avons besoin de conseils. S'exprimer n'est pas toujours facile : cela nécessite souvent du courage. Vous avez ma parole que les représailles ne sont jamais tolérées. Notre volonté de s'exprimer est un élément essentiel de notre engagement commun à protéger K-C et à mener nos activités en toute intégrité, partout dans le monde.



Jeff Melucci, vice-président et directeur juridique



NOS RESPONSABILITÉS

LES RESPONSABILITÉS DE L'EMPLOYÉ

Notre Code est un guide de référence pour vous aider à prendre de meilleures décisions au jour le jour. Il fournit un cadre et une présentation des politiques de K-C, et non l'intégralité des politiques elles-mêmes. Les versions les plus récentes du Code peuvent être consultées sur la page d'accueil Éthique et conformité. Les politiques complètes et d'autres lignes directrices sont disponibles sur @K-C.

- **Soyez conscient** des risques potentiels qui se rapportent à vos responsabilités professionnelles et à votre emplacement.
- **Connaissez** le Code et apprenez les détails de toute politique qui se rapporte à votre fonction.
- **Engagez-vous** à suivre le Code et à rapidement poser des questions ou exprimer des préoccupations sur les problèmes potentiels, afin que nous puissions y apporter une réponse.



Applicabilité

Notre Code s'applique à tous les employés de K-C et à notre Conseil d'administration.

Cela comprend toutes les filiales et sociétés affiliées contrôlées par K-C.

Le Code est important pour notre identité en tant que société, et nous sommes tous tenus de le suivre. Les infractions peuvent entraîner des mesures disciplinaires allant jusqu'au licenciement.

RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS

Les dirigeants ont la responsabilité d'instaurer une culture d'intégrité en vertu de laquelle les employés comprennent leurs responsabilités et n'hésitent pas à s'exprimer sans crainte de représailles. La manière dont les leaders prennent leurs décisions et répondent aux préoccupations renforce la confiance accordée par nos équipes, nos clients et nos partenaires.

- **Soyez conscient(e)** de l'exemple que vous donnez et de la façon dont vous incarnez les valeurs et comportements de K-C que nous partageons.
- **Soyez conscient(e)** des messages que vous envoyez ; soulignez qu'aucun résultat de l'entreprise ne vaut la peine de compromettre notre intégrité et que vous serez toujours à l'écoute, particulièrement pour les mauvaises nouvelles.
- **Engagez-vous** à communiquer l'importance de l'éthique et de la conformité, et à examiner les mesures de performance clés visant à stimuler la responsabilisation.

PRENDRE DE BONNES DÉCISIONS

NOS DÉCISIONS INDIVIDUELLES DÉFINISSENT NOTRE IDENTITÉ EN TANT QUE SOCIÉTÉ

Nous prenons des décisions dont nous sommes fiers et qui reflètent les valeurs de K-C que nous partageons. Bien que le Code ne nous indique pas ce qu'il faut précisément faire dans chaque situation, utilisez ce cadre de prise de décision en trois parties pour vous guider si la réponse n'est pas claire.

1. **Faites attention.** La décision potentielle est-elle compatible avec les valeurs de K-C et notre Code ?
2. **Soyez bien informé(e).** Ai-je suffisamment d'informations pour prendre une décision ?
3. **Soyez engagé(e).** Serais-je à l'aise pour expliquer ma décision à ma famille ? Suis-je prêt à en accepter la responsabilité ?

Si la réponse est « non » ou si vous êtes incertain, demandez conseil avant de prendre des mesures.

S'EXPRIMER

COMMENT POSER UNE QUESTION OU FAIRE PART D'UNE PRÉOCCUPATION

Il doit être possible de s'exprimer en toute facilité. Nous comprenons que vous pourriez être mal à l'aise ou avoir des hésitations. C'est pourquoi il existe diverses façons de nous prévenir lorsque vous avez une question ou voulez exprimer une préoccupation. Vous n'avez pas besoin d'avoir tous les détails ou d'être certain(e) que quelque chose ne va pas lorsque vous posez une question ou exprimez une préoccupation.

C'est en général votre chef d'équipe qui sera le mieux placé pour répondre à votre question ou préoccupation, mais d'autres ressources sont également disponibles :

- Service des ressources humaines
- Service Éthique et conformité
- Service juridique
- Niveau hiérarchique supérieur
- Assistance téléphonique de conformité de K-C

La confidentialité est toujours respectée. Vous pouvez même choisir de rester anonyme quand vous utilisez notre Assistance téléphonique de conformité de K-C, si cela est autorisé par la législation de votre pays. Le présent Code ne vous interdit en aucun cas de signaler d'éventuelles infractions à la loi aux fonctionnaires du gouvernement.

NOTRE FAÇON DE TRAITER LES QUESTIONS OU LES PRÉOCCUPATIONS

Nous examinerons chaque question ou préoccupation signalée selon un processus défini afin de garantir l'impartialité et la cohérence, comme cela est décrit dans notre Politique relative aux signalements à la ligne d'assistance pour la conformité. Nous vous traiterons avec dignité et respect durant tout le processus. Sachez que nous traiterons votre question ou préoccupation de manière sérieuse et rapide. S'il faut remédier à quelque chose, nous prendrons des mesures en fonction de ce que nous apprenons.

AUCUNE TOLÉRANCE POUR LES REPRÉSAILLES

Il faut du courage pour s'exprimer lorsque quelque chose ne va pas. Toute mesure de représailles (qu'elle soit directe ou indirecte) contre un employé qui exprime une préoccupation de bonne foi ou participe à l'examen d'un cas est un motif de mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement. Notre engagement en faveur de mesures anti-représailles est décrit plus en détail dans notre Politique relative aux signalements à la ligne d'assistance pour la conformité.

COMMENT LES DIRIGEANTS DOIVENT GÉRER LES PRÉOCCUPATIONS

Les dirigeants donnent l'exemple en reflétant notre culture axée sur les valeurs. Ils veillent à maintenir un environnement de signalement ouvert, nous permettant de prendre connaissance des problèmes potentiels afin de pouvoir les traiter de manière proactive.

Si quelqu'un pose une question ou exprime une préoccupation à un dirigeant, ce dernier est tout particulièrement responsable de l'écoute qu'il peut apporter et des mesures qu'il peut prendre. Il est important de gérer ces situations de façon adéquate pour résoudre les problèmes de manière impartiale et établir un climat de confiance. Les dirigeants doivent :

- **Écouter attentivement.** Remerciez la personne de s'être exprimée, tout en ayant conscience qu'elle a fait quelque chose de difficile et de très important pour la société.
- **Répondre avec respect.** Prenez toute préoccupation au sérieux, même si vous n'êtes pas d'accord. Engagez-vous à régler le problème.
- **Prendre des mesures pour protéger la confidentialité de la personne.** Évitez de discuter de la conversation avec d'autres personnes, et ne divulguez à quelqu'un que ce que l'interlocuteur doit savoir.

Les dirigeants se sentent habilités à résoudre eux-mêmes les problèmes de performance. Cependant, les dirigeants doivent se renseigner sur les questions ayant trait à l'éthique ou à la conformité auprès du Bureau mondial Éthique et conformité ou via l'assistance téléphonique pour la conformité de K-C.

Toute personne peut contacter à tout moment le Bureau mondial Éthique et conformité pour demander des conseils.

Choisissez l'option de signalement qui vous convient le mieux. Quelle que soit l'option choisie, votre confidentialité sera toujours respectée.

E-mail

KCHelpLine@kcc.com

Web

www.KCHelpLine.com

Téléphone

1 844 KCHELP1

1 844 524 3571 (États-Unis)

Pour obtenir les numéros hors États-Unis, consultez www.KCHelpLine.com

Courrier postal

Global Ethics &
Compliance Office
Kimberly-Clark
351 Phelps Drive
Irving, TX 75038
United States

Pour obtenir de plus amples informations, consultez la Page d'accueil Éthique et conformité sur @K-C

CODE DE CONDUITE

NOTRE PERSONNEL



**Notre passion pour les personnes est notre moteur.
Traiter chacun de façon équitable et faire en sorte que nos
comportements One K-C fassent partie de notre identité.**

De la compréhension des besoins les plus essentiels des personnes à la création d'une culture de compassion et de soutien, les personnes définissent notre identité et ce que nous faisons. En nous respectant les uns les autres et nous souciant les uns des autres, nous respectons la tradition de K-C et préservons le type de société au sein de laquelle nous sommes fiers de travailler. Nous prenons des décisions et agissons dans le meilleur intérêt de K-C plutôt que pour réaliser un gain personnel. Adopter les valeurs et comportements One K-C sont des éléments essentiels de notre réussite.



Valoriser la diversité
et l'intégration

Gérer les conflits d'intérêts

Communiquer en externe

VALORISER LA DIVERSITÉ ET L'INTÉGRATION

NOTRE FORCE RÉSIDE DANS LE TALENT ET LA DIVERSITÉ DE NOS COLLABORATEURS

Nous partageons la responsabilité de favoriser un lieu de travail inclusif et respectueux, au sein duquel nos collaborateurs s'épanouissent et qui nous aide à réaliser notre potentiel en tant qu'individus et en tant que société.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous avons conscience des différentes capacités et expériences de chacun et proposons et acceptons différents points de vue.
- Nous veillons à maintenir un lieu de travail respectueux, et nous ne tolérons aucune forme de harcèlement ou d'intimidation. Nous voulons que chaque employé(e) se sente le bienvenu/la bienvenue.
- Nous prenons des décisions en matière d'emploi fondées sur les qualifications pour un poste et le mérite.
- Nous n'établissons aucune discrimination fondée sur des catégories protégées ou des activités protégées, conformément à nos politiques de K-C.
- Nous respectons le droit à la liberté d'association.





Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1 844 KCHelp1

GÉRER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

PRIVILÉGIER LES INTÉRÊTS DE K-C

Rien de ce que nous faisons n'affecte, ou ne semble affecter, notre responsabilité de prendre des décisions objectives et sans parti pris. Un conflit d'intérêts peut survenir quand nos relations personnelles ou professionnelles empiètent sur nos responsabilités professionnelles. Si nous ne gérons pas correctement les conflits d'intérêts possibles, ces situations peuvent avoir des répercussions sur les décisions que nous prenons, miner la confiance au sein des équipes et nuire à la réputation de K-C.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous évitons toute action ou décision créant ou semblant créer un conflit d'intérêts avec K-C.
- Nous n'utilisons jamais notre position chez K-C à des fins de gain personnel indu.
- Nous n'utilisons pas les ressources ou l'influence de K-C de façon abusive, car la simple perception d'un conflit d'intérêts peut avoir des conséquences négatives.
- Nous comprenons qu'il peut y avoir des conflits d'intérêts, notamment :
 - » travailler avec un parent chez K-C
 - » avoir un parent qui travaille pour un fournisseur ou un client de K-C
 - » travailler ou mener des consultations en dehors de K-C
 - » détenir des intérêts financiers chez un fournisseur ou un client de K-C
- Nous consultons notre Politique sur les conflits d'intérêts pour obtenir des conseils et des exemples supplémentaires.
- Lorsqu'apparaissent de possibles conflits d'intérêts, nous les divulguons rapidement à notre chef d'équipe et remplissons le Formulaire de divulgation d'un conflit d'intérêts.



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1 844 KCHelp1

COMMUNIQUER EN EXTERNE

COMMUNICATION RESPONSABLE

Nous comprenons que tout ce que nous communiquons en externe ternit notre réputation. Nous fournissons des informations claires et précises et veillons à ne pas divulguer d'informations confidentielles.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous interagissons de manière responsable avec les médias sociaux.
- Nous ne parlons pas au nom de K-C sur les médias sociaux à moins d'être autorisés à le faire, et, lorsque nous partageons nos opinions personnelles, nous le précisons clairement.
- Nous ne divulguons jamais d'informations confidentielles ou exclusives de K-C, et nous respectons nos Directives sur les médias sociaux pour les employés.
- Nous participons à des interventions orales externes uniquement avec l'approbation d'un vice-président et n'acceptons pas de rémunération, sauf dans le cadre autorisé par nos Politiques sur les cadeaux d'affaires et les conflits d'intérêts.
- Nous orientons nos contacts avec les médias vers le service des Relations avec les médias, et nos contacts avec des investisseurs et analystes vers le service des Relations avec les investisseurs.





Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1 844 KCHelp1

CODE DE CONDUITE

NOTRE INTÉGRITÉ FINANCIÈRE



Nous sommes responsables de notre entreprise et de notre avenir.

Pour maintenir notre tradition de croissance responsable, nous devons identifier et gérer les risques que court notre entreprise pour être en mesure de prendre des risques de façon intelligente. Ce n'est qu'en étant précis et honnête dans nos processus de comptabilité et de signalement que nous pourrons prendre des décisions pour contribuer à la réussite de K-C avec confiance.

Notre technologie et notre propriété intellectuelle sont également la clé de la réussite de notre entreprise, et sont les sources de notre avantage concurrentiel. Nous sommes tous responsables de la protection et de la sauvegarde de ces précieux actifs.



Maria Henry, vice-présidente
et directrice des finances

Maintenir des
contrôles internes solides

Choisir avec soin les
partenaires commerciaux

Négocier les titres
de façon éthique

Protéger les
informations

MAINTENIR DES CONTRÔLES INTERNES SOLIDES

CHACUN D'ENTRE NOUS A UN RÔLE À JOUER

Ensemble, nous protégeons les actifs et les informations de K-C, et nous assurons de notre intégrité financière. Nous nous engageons à maintenir des pièces comptables justes, complètes et exactes et à assurer la divulgation des informations financières en temps opportun. Le maintien de registres et contrôles internes exacts permet de prendre de bonnes décisions et contribue au respect de nos obligations.



NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous enregistrons et déclarons avec honnêteté et exactitude les transactions financières, conformément à la législation, à la réglementation et aux pratiques comptables applicables.
- Nous prenons les décisions appropriées, obtenons les validations nécessaires et comptabilisons correctement les transactions conformément aux pratiques comptables et aux Instructions financières d'entreprise de K-C.
- Nous gérons les budgets, les dépenses et les autres fonds avec responsabilité et précision.
- Nous protégeons les ressources de K-C contre la fraude, le gaspillage et les abus et signalons immédiatement toute activité suspecte.
- Nous n'offrons pas de remises importantes, ne faisons pas de promesses en prévision des retours de produits, et n'encourageons pas l'achat d'un surplus de produits par rapport à la quantité nécessaire aux besoins de la revente.
- Nous suivons les politiques de frais de déplacement et frais professionnels lors de la soumission ou de la validation des demandes de remboursement.
- Nous maintenons les documents comptables de K-C et les tenons à disposition conformément à notre Calendrier de conservation des documents de l'entreprise.



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1 844 KCHelp1

CHOISIR AVEC SOIN LES PARTENAIRES COMMERCIAUX

NOUS NE TRAITONS QU'AVEC DES FOURNISSEURS ET CLIENTS DE BONNE RÉPUTATION

Nous connaissons nos fournisseurs et nos clients, et évitons de nous associer, même de manière innocente, à des activités illicites. Nous sommes fiers de notre réputation et ne travaillons qu'avec des fournisseurs et clients qui s'engagent à faire des affaires de manière correcte sur le plan éthique.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous ne menons nos activités qu'avec des fournisseurs et des clients qui s'engagent dans des activités commerciales licites.
- Nous faisons preuve de la diligence raisonnable applicable en ce qui concerne les fournisseurs et les clients potentiels avant de signer des contrats, et nous suivons nos Politiques sur les achats, la lutte contre la corruption et les tiers.
- Nous signalons rapidement tout paiement qui semble irrégulier ou tout signe montrant qu'un fournisseur ou un client pourrait être impliqué dans des activités inappropriées. Les exemples pourraient inclure :
 - » des commandes, achats ou paiements inhabituels
 - » des montages financiers complexes inhabituels
 - » des transferts de fonds inhabituels
- Nous nous engageons à respecter la législation et la réglementation en vigueur en matière de blanchiment de capitaux, de corruption et de financement du terrorisme.

NÉGOCIER LES TITRES DE FAÇON ÉTHIQUE

NOUS RESPECTONS LA LÉGISLATION FINANCIÈRE PARTOUT DANS LE MONDE

En effectuant notre travail, nous pouvons avoir connaissance d'informations importantes et non publiques sur K-C ou des sociétés avec lesquelles nous travaillons. Nous ne divulguons ni n'utilisons ces informations, ce qui serait une infraction de la politique sur les délits d'initiés de K-C ou de la législation. Nous cherchons à préserver la réputation de K-C en tant que société digne de confiance et honnête, partout où nous menons nos affaires.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous n'achetons ni ne vendons jamais d'actions en se fondant sur des informations importantes et non publiques, c'est-à-dire des informations d'initiés qui pourraient faire monter ou baisser le cours de l'action.
- Nous ne donnons à personne d'indication sur l'achat ou la vente de valeurs mobilières de toute société que ce soit lorsque nous détenons des informations importantes et non publiques.
- Nous protégeons la confidentialité des informations non publiques de K-C et ne divulguons à d'autres employés de K-C que ce qu'ils ont besoin de savoir.
- Nous ne partageons pas d'informations importantes et non publiques en dehors de K-C à moins que des protections juridiques, telles qu'un accord de confidentialité, soient en place.
- Nous suivons notre Politique sur les délits d'initiés pour comprendre à quel moment et dans quelles situations nous pouvons échanger des actions.

PROTÉGER LES INFORMATIONS

INFORMATIQUE ET CYBERSÉCURITÉ

Nous sommes les gardiens responsables des ressources technologiques de K-C. Nos systèmes informatiques sont essentiels à nos activités et nous permettent de travailler plus efficacement pour atteindre nos objectifs commerciaux. Ces ressources appartiennent à K-C, et nous les utilisons de façon responsable et sécurisée pour nous protéger contre les menaces et les vulnérabilités en matière de cybersécurité.



NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous n'utilisons que du matériel, des logiciels et d'autres services informatiques autorisés par K-C.
- Nous faisons preuve de discernement lorsque nous utilisons les ressources technologiques fournies par la société et bloquons les accès non autorisés aux informations de K-C en :
 - » sécurisant le matériel et les zones de stockage
 - » utilisant des mots de passe sûrs et en ne les communiquant à personne
 - » reconnaissant les signes d'hameçonnage et en alertant le service informatique
 - » se référant aux Politiques sur l'informatique de l'entreprise pour consulter des directives supplémentaires
- Nous n'utilisons pas les ressources informatiques de K-C pour nous engager dans des communications inappropriées ou accéder à des sites offensants, illicites ou obscènes.
- Nous limitons l'utilisation personnelle des e-mails et de l'accès à Internet de K-C à un niveau minimum raisonnable.

PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA VIE PRIVÉE

Nous sommes transparents sur la façon dont nous traitons les données et respectons la vie privée de nos employés, consommateurs et partenaires commerciaux qui partagent des données personnelles avec nous. Les données personnelles sont définies généralement et incluent les renseignements personnels, tels que nom, adresse et sexe ; les données financières, telles que salaire et coordonnées de carte de crédit ; et les identifiants sur internet. Nous gérons ces informations de manière responsable et conformément aux lois sur la protection des données et de la vie privée. Nous instaurons la confiance lorsque nos employés, nos consommateurs et nos partenaires commerciaux savent que nous protégeons leur vie privée et la sécurité des données qu'ils partagent.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous respectons la législation en vigueur sur la protection des données et de la vie privée.
- Nous protégeons les données personnelles de façon adéquate.
- Nous ne recueillons et n'utilisons des données personnelles qu'à des fins commerciales légitimes, et respectons notre Politique de confidentialité.
- Nous ne partageons des données personnelles qu'au sein de K-C et ne divulguons que ce que l'interlocuteur doit savoir.
- Nous nous assurons que nos tiers respectent les normes de protection et de sécurité des données de K-C.
- Nous conservons les données conformément à notre calendrier de conservation des documents d'entreprise, puis les détruisons de manière sûre.

PROTÉGER LES INFORMATIONS

INFORMATIONS CONFIDENTIELLES ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous protégeons la valeur commerciale de nos informations confidentielles et de notre propriété intellectuelle, et nous gérons soigneusement ces dernières. Nous protégeons et respectons également les informations confidentielles et la propriété intellectuelle des tiers, notamment celles des concurrents, des fournisseurs et des clients. Les informations confidentielles et la propriété intellectuelle de K-C sont des éléments essentiels contribuant à développer de nouveaux produits, à attirer de nouveaux consommateurs et à préserver notre avantage concurrentiel.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

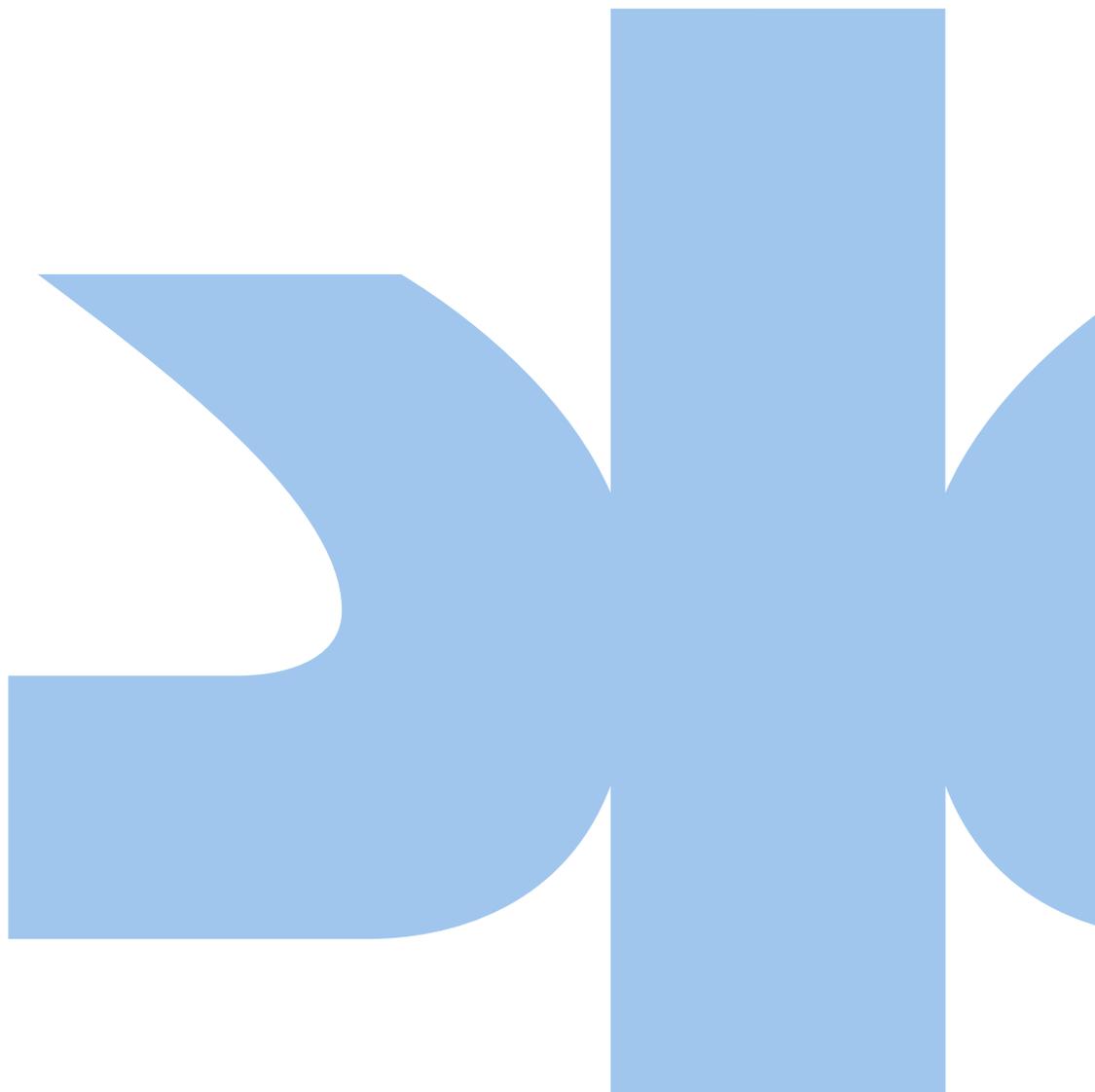
- Nous sommes responsables de la préservation des droits de propriété intellectuelle de K-C et de la protection de nos innovations.
- Nous gérons soigneusement nos informations confidentielles et évitons d'en discuter dans les lieux publics ou avec d'autres personnes qui n'ont pas besoin de les connaître.
- Nous n'utilisons notre propriété intellectuelle qu'au bénéfice de K-C, jamais pour réaliser un gain personnel ou pour d'autres personnes ne travaillant pas chez K-C.
- Nous n'utilisons ou ne partageons la propriété intellectuelle de K-C avec des personnes ne travaillant pas chez K-C que lorsque des contrôles appropriés sont en place.
- Nous préservons le secret des informations même si nous ne travaillons plus pour K-C et restituons les informations confidentielles et la propriété intellectuelle avant de quitter l'entreprise.
- Nous respectons les droits à la confidentialité et les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment ceux des concurrents, des fournisseurs et des clients, et n'utilisons pas leurs informations sans autorisation préalable du service juridique.
- Nous respectons notre Politique sur les informations confidentielles.
- Nous comprenons que rien dans le Code ne nous empêche de signaler aux fonctionnaires pertinents d'éventuelles infractions à la législation ou réglementation.



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1 844 KCHelp1

NOS CONSOMMATEURS ET NOS ACTIVITÉS



Aucun objectif commercial ne vaut la peine de risquer de compromettre notre engagement en faveur de l'intégrité.

Nous sommes persuadés que l'honnêteté et la fiabilité instaurent des relations durables avec nos consommateurs, clients, fournisseurs et partenaires commerciaux. La loyauté commerciale est un élément central à notre culture. Dans toutes les situations, nous nous engageons à être des concurrents loyaux et responsables. Nous n'offrons ni n'acceptons aucun paiement ni aucune incitation visant à influencer indûment une décision commerciale.



CONCURRENCE LOYALE

NOUS SOMMES EN CONCURRENCE DE FAÇON VIGOUREUSE ET PRENONS DES DÉCISIONS EN TOUTE INDÉPENDANCE

Nous traitons les clients et les fournisseurs avec équité et sommes responsables des conditions de concurrence libre et loyale. La société a été créée avec la conviction que le fait de respecter les valeurs de K-C constitue un avantage compétitif qui a pour résultat une excellente qualité et des produits innovants à des prix compétitifs.



Cette photo est la seule connue des quatre fondateurs de Kimberly-Clark. Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du haut à gauche : Charles B. Clark, Frank C. Shattuck, Havilah Babcock et John A. Kimberly

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous ne suggérons ni ne nous engageons dans des mesures, ententes ou accords qui tentent de limiter la concurrence ou pourraient le faire.
- Nous évitons tout type de contact ou de discussion avec des concurrents qui pourrait donner l'apparence qu'une irrégularité est commise, et ne partageons ou discutons jamais d'informations sensibles en matière de concurrence. Si nous rencontrons ces situations, nous arrêtons clairement la conversation sur-le-champ et en informons immédiatement le service juridique.
- Nous n'utilisons, n'obtenons, n'acceptons ou ne recueillons que des informations auxquelles K-C a droit.
- Nous ne profitons pas de notre position sur le marché.
- Conformément à la description figurant dans notre Politique sur la concurrence loyale, nous soumettons une demande de validation préalable avant :
 - » de nous engager dans des interactions commerciales avec des concurrents, notamment lors de réunions d'associations professionnelles
 - » d'envisager de restreindre la manière, l'endroit, le moment et les personnes à qui les clients ou les distributeurs vendent nos produits
 - » de poser des conditions pour la vente de produits de K-C lors de l'achat d'autres produits de K-C
 - » de mettre en œuvre des remises ou d'autres stratégies qui traitent des clients de façon différente



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1844 KCHelp1

INTERAGIR AVEC DES FONCTIONNAIRES

NORMES ÉTHIQUES LES PLUS STRICTES

K-C respecte les normes éthiques les plus strictes lorsqu'elle mène ses activités avec des fonctionnaires. Nous n'acceptons jamais de passe-droits et sommes toujours transparents lorsque nous traitons avec des fonctionnaires. Nous respectons les lois fédérales, régionales et locales lorsque nous sommes engagés dans des questions de politique publique et lorsque nous établissons et entretenons des relations avec des fonctionnaires.

Fonctionnaire

Est défini de façon générale et inclut les représentants élus et les employés d'un gouvernement fédéral, national ou local, tels que les fonctionnaires des douanes et les autorités fiscales. Ce terme inclut également les employés d'agences ou organismes publics, tels que les hôpitaux et universités publics. Dans certains pays, la définition peut également inclure les membres de la famille des fonctionnaires publics.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous ne proposons, ne promettons, n'effectuons ou n'autorisons le don de quoi que soit de valeur à un fonctionnaire qui serait incompatible avec notre Code et notre Politique sur la lutte contre la corruption.
- Nous contactons le service juridique avant de traiter avec des fonctionnaires, ce qui peut comprendre le travail avec des organisations publiques comme des hôpitaux, des universités, des compagnies aériennes et des services publics.
- Lorsque nous collaborons avec des fonctionnaires, nous prenons un soin particulier à remplir nos obligations contractuelles.
- Nous ne contactons pas de fonctionnaires pour influencer une politique publique en faveur de K-C à moins d'avoir la validation préalable du service juridique.
- Nous coopérons pleinement dans le cadre de toutes les vérifications et enquêtes des pouvoirs publics.
- Nous avons chacun le droit de participer au processus politique dans le cadre de notre propre temps de travail et à nos frais, mais nous ne pouvons pas utiliser les ressources de K-C à des fins ou contributions d'ordre politique ou sans validation du service juridique.



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1844 KCHelp1

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN

CONFIANCE, TRANSPARENCE ET RESPONSABILISATION

Nous fondons nos relations commerciales sur la confiance, la transparence et la responsabilisation. Nous interdisons la pratique de la corruption dans le cadre de toute transaction commerciale, dans tous les pays du monde, tant avec les pouvoirs publics qu'avec le secteur privé. Réussir en affaires de manière loyale et instaurer la confiance avec nos clients est la façon de faire de K-C.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous ne proposons, ne promettons de fournir ou ne donnons rien de valeur à quiconque en vue d'obtenir un avantage commercial tel que décrit dans notre Code et notre Politique sur la lutte contre la corruption.
- Nous interdisons même les petits paiements de facilitation, qui sont des paiements aux fonctionnaires du gouvernement pour accélérer une procédure administrative, telle que l'obtention d'un permis, sauf dans des circonstances extraordinaires lorsque notre sécurité est en jeu.
- Nous consultons notre chef d'équipe ou le service juridique pour comprendre les mesures de diligence raisonnable nécessaires avant d'engager un tiers, puis nous suivons les procédures de nos Politiques sur les achats, la lutte contre la corruption et les tiers.
- Nous ne demandons pas à un tiers de faire quelque chose que nous n'avons pas l'autorisation de faire.
- Nous conservons des dossiers approfondis et complets de toutes les transactions que nous opérons avec des tiers conformément au calendrier de conservation des données d'entreprise.
- Nous n'offrons pas de cadeaux d'affaires, notamment des présents et divertissements, aux fonctionnaires ou à leurs familles sans nous conformer à nos Politiques sur la lutte contre la corruption et les cadeaux d'affaires et en remplissant le Formulaire de divulgation de cadeaux d'affaires.

DON ET RÉCEPTION DE CADEAUX D'AFFAIRES

CONSTRUIRE LES RELATIONS DE MANIÈRE ÉTHIQUE

Les cadeaux d'affaires, qui comprennent tout ce qui a de la valeur, tels que des cadeaux, des repas ou des divertissements, peuvent renforcer les relations de travail avec nos partenaires commerciaux. Mais nous veillons à éviter la simple apparence de prendre des décisions commerciales fondées sur des cadeaux d'affaires. Nous nous engageons à remporter des contrats en nous reposant sur la qualité de nos produits et solutions. Nous préférons toujours perdre un contrat que de l'obtenir par le biais d'un paiement indu.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous ne donnons ni ne demandons pas de cadeaux d'affaires pour faire en sorte que l'autre personne se sente obligée de faire quelque chose en retour.
- Nous limitons le fait de donner ou de recevoir des cadeaux d'affaires à ce qui est raisonnable et approprié selon les circonstances et évitons les cadeaux fréquents à, ou de la part de, la même personne ou société, conformément à notre Code et à notre Politique sur les cadeaux d'affaires.
- Nous veillons à ce que les cadeaux d'affaires offerts ou reçus soient conformes à notre Politique sur les cadeaux d'affaires, et nous obtenons une validation, le cas échéant, en remplissant le Formulaire de divulgation de cadeaux d'affaires.
- Nous ne proposons, ne promettons, n'effectuons ou n'autorisons le don de quoi que soit de valeur à un fonctionnaire qui serait incompatible avec notre Code et notre Politique sur la lutte contre la corruption.
- Nous ne donnons ou ne recevons jamais d'espèces ou d'équivalent en espèces, tels que des chèques, des mandats ou des cartes cadeaux.
- Si nous faisons des dons de bienfaisance, nous le faisons conformément à la politique de K-C visant à soutenir des œuvres charitables légitimes, et non dans le cadre d'un échange de services.

FAIRE DES AFFAIRES SUR LE PLAN MONDIAL

NOUS FAISONS DES AFFAIRES DANS PLUS DE 175 PAYS À TRAVERS LE MONDE

En tant que société mondiale, nous sommes responsables du respect de la législation et de la réglementation régissant l'importation et l'exportation des produits de K-C partout où nous sommes présents. Pour respecter nos engagements, nous savons toujours ce que nous importons et exportons et la destination de nos marchandises.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous respectons tous les lois en vigueur régissant les contrôles des exportations, les sanctions économiques, les lois anti-boycott et la législation douanière.
- Nous ne collaborons qu'avec des tiers agréés par K-C, y compris les courtiers en douane et les prestataires de services logistiques.
- Nous veillons à ce que les informations fournies à tout agent des douanes ou à tout agent payé pour faciliter les importations et les exportations de K-C soient précises et authentiques.
- Nous signalons toute préoccupation concernant les paiements à la douane qui semblent suspects ou sortant de l'ordinaire.
- Nous conservons les documents de toutes les opérations d'importation et d'exportation conformément à notre calendrier de conservation des documents d'entreprise.
- Nous consultons nos Manuels sur les contrôles à l'exportation, les sanctions économiques et la lutte contre le boycott lorsque nous avons besoin de conseils supplémentaires.



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1844 KCHelp1

RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE MARKETING ET DE PUBLICITÉ

FIABILITÉ ET CONFIANCE

Nos déclarations en matière de marketing et de publicité sont honnêtes et étayées par des faits. Nous gagnons chaque jour la confiance de nos consommateurs et nous efforçons de maintenir les normes les plus strictes en matière de marketing et de publicité de nos produits.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous nous conformons aux lois et règlements en vigueur.
- Nos supports publicitaires et promotionnels sont précis et exempts d'assertions fausses.
- Nous nous assurons que notre marketing est fondé sur des informations factuelles.
- Nous sommes attentifs aux implications environnementales du développement et de l'emballage de nouveaux produits.
- Nous respectons les Directives pertinentes sur la publicité et la promotion de K-C et consultons le service juridique pour toute question.





Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1 844 KCHelp1

NOTRE
ENVIRONNEMENT,
NOTRE SÉCURITÉ
ET NOTRE
COMMUNAUTÉ



Toutes nos actions sont motivées par notre volonté de jouer un rôle majeur au niveau mondial dans les stratégies essentielles d'amélioration des conditions de vie.

Nos marques font partie intégrante et sont indispensables à la vie de personnes dans plus de 175 pays. Chaque jour, près d'un quart de la population mondiale fait confiance aux marques de K-C et aux solutions qu'elle offre pour améliorer leur santé, leur hygiène et leur bien-être. Pour s'acquitter de nos responsabilités, nous nous engageons à préserver notre environnement, à soutenir nos communautés, à maintenir un lieu de travail sain et sécurisé, et à assurer la sécurité et la qualité de nos produits. Nous attendons de nos partenaires commerciaux qu'ils respectent les mêmes normes strictes que nous respectons nous-mêmes.

S'engager en faveur du
développement durable

Garantir la sécurité au travail

Être garant de la
qualité des produits

Interagir avec
les fournisseurs

S'ENGAGER EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET CRÉER UN IMPACT SOCIAL POSITIF

Nous respectons les principes sociaux internationaux visant à promouvoir et à protéger les droits humains, et investissons dans l'amélioration des vies des personnes dans le besoin. Nous nous engageons à exercer nos activités de façon à protéger l'environnement et à promouvoir l'utilisation durable des ressources naturelles. Nous sommes conscients qu'une chaîne d'approvisionnement durable crée de la valeur pour nos clients, nos fournisseurs et K-C, et minimise les risques entravant notre réussite commerciale permanente.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous respectons les lois, les règlements et les normes en matière d'environnement, et veillons à ce que nos actions n'aient pas de répercussions défavorables sur l'environnement et les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.
- Nous soutenons l'utilisation durable des ressources naturelles, notamment la conservation de l'eau, la réduction et la réutilisation ou le recyclage bénéfiques des déchets, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Nous utilisons efficacement les matériaux en concevant et fabriquant nos produits.
- Nous vérifions que les produits et matériaux que nous achetons proviennent de sources traçables, constantes et durables.
- Nous nous engageons à promouvoir et à protéger les droits humains par le respect de nos normes de conformité sociale.
- Nous améliorons le bien-être des personnes dans le besoin par des investissements et des partenariats sociaux et communautaires.



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1 844 KCHelp1

GARANTIR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

ENGAGEMENT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Nous nous engageons à respecter les normes de sécurité les plus strictes afin de veiller sur et de nous protéger les uns les autres, nos partenaires commerciaux, nos visiteurs et nos communautés. Nous partageons tous la responsabilité de maintenir un lieu de travail sûr, sécurisé et sain et de protéger nos collaborateurs et nos activités.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous suivons les procédures en vigueur en matière de sécurité et de sûreté et nous veillons les uns sur les autres pour garantir la sécurité au travail et prévenir les blessures.
- Nous faisons de la sécurité une valeur personnelle et prenons soin de notre propre sécurité, de la sécurité des autres, et de l'amélioration permanente des conditions de sécurité.
- Nous suivons toutes les procédures d'entrée et de sortie de l'établissement, notamment en interrogeant les personnes sans badge et les visiteurs non accompagnés.
- Nous participons activement aux exercices de crise et de sécurité sur nos sites afin de savoir quoi faire en cas d'urgence.
- Nous ne possédons ni ne travaillons sous l'influence de drogues illicites ou d'alcool, et nous acceptons les demandes de dépistage de drogues et d'alcool le cas échéant.
- Nous ne disons ou ne faisons rien qui puisse menacer la sécurité ou la sûreté, ou créer la peur, tel que la possession ou l'utilisation d'une arme dans les locaux de K-C ou à des événements organisés par K-C.
- Nous signalons immédiatement toute situation dangereuse à notre chef d'équipe, au responsable de la sécurité du site ou au service mondial de la sécurité.



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1 844 KCHelp1

ÊTRE GARANT DE LA QUALITÉ DES PRODUITS

ATTEINDRE L'EXCELLENCE RÉGLEMENTAIRE

Nous jouons un rôle majeur au niveau mondial dans les stratégies essentielles d'amélioration des conditions de vie, et nous permettons aux personnes du monde entier de profiter davantage de ce qui est essentiel pour eux. Pour remplir notre promesse, nous nous engageons à fabriquer des produits sûrs et de haute qualité pour toutes nos marques. Nos consommateurs comptent sur cet engagement et nous font confiance pour leur fournir des produits qui répondent aux plus hautes normes en matière de sécurité et de qualité.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous respectons ou dépassons toutes les normes de sécurité et de qualité en vigueur.
- Nous connaissons et respectons les politiques et procédures qui s'appliquent aux produits et aux activités sur nos sites. Nous ne prenons jamais de raccourcis.
- Nous respectons toutes les exigences de la législation et de la réglementation en vigueur et nous suivons les Exigences des systèmes de gestion de la qualité de K-C.
- Nous ne produisons ou ne distribuons pas en connaissance de cause des produits, notamment des articles promotionnels et des services, pouvant nuire à la santé des consommateurs, à l'environnement ou à la réputation de la marque K-C.
- Si nous voyons, entendons ou prenons connaissance de quelque chose qui affecte négativement la sécurité, la qualité ou la conformité réglementaire d'un produit de K-C, nous le disons clairement et le signalons immédiatement.



Exprimez-vous. Posez des questions. Obtenez des réponses.

E-mail : KCHelpLine@kcc.com | Web : www.KCHelpLine.com | Téléphone : 1844 KCHelp1

INTERAGIR AVEC LES FOURNISSEURS

DES PARTENAIRES COMMERCIAUX ÉTHIQUES

Nous comptons sur de nombreuses sociétés et personnes pour approvisionner, fabriquer et distribuer nos marques. Nos fournisseurs, prestataires, distributeurs et sous-traitants sont soigneusement sélectionnés dans le cadre d'une concurrence loyale. Nous ne travaillons qu'avec des sociétés qui proposent la meilleure valeur totale et partagent notre engagement à respecter des pratiques commerciales éthiques.

NOS ENGAGEMENTS ESSENTIELS

- Nous évaluons les qualifications et la réputation de nos fournisseurs, et expliquons clairement les raisons pour lesquelles nous en avons besoin avant la sélection.
- Nous sélectionnons les fournisseurs selon des critères objectifs et des pratiques commerciales éthiques et émettons des bons de commande ou signons des contrats avant tout travail ou livraison de produits.
- Nous traitons nos fournisseurs avec honnêteté et impartialité, honorons les conditions contractuelles et assurons les paiements en temps opportun.
- Nous consultons et suivons nos politiques et contrôles internes sur les achats mentionnés dans le Guide CLEAR des achats.
- Tous les fournisseurs de K-C doivent traiter leurs employés avec respect et conformément à notre Code, et se conformer à toutes les lois, réglementations et exigences en vigueur ainsi qu'à nos normes de conformité sociale.





INDEX

- Activité politique, 30
- Alcool, 42
- Anonyme, 6
- Approvisionnement, 20, 32, 46
- Assistance téléphonique, 6, 7
- Association commerciale, 28
- Boycott, 34
- Bureau d'éthique et de conformité, 4, 6, 7
- Cadeaux d'affaires, 14, 32, 33
- Cadeaux, 32, 33
- Clients, 5, 12, 20, 24, 27, 28, 32, 40
- Comptabilité, 17, 18
- Concurrent, 24, 28
- Confidentialité, 6, 7, 21, 24
- Conflit d'intérêts, 12, 14
- Conservation des dossiers, 18, 23, 32, 34
- Consommateurs, 1, 23, 24, 27, 36, 44
- Corruption, 20, 30, 32, 33, 40
- Crise, 42
- Cybersécurité, 22
- Délit d'initié, 21
- Développement durable, 39, 40
- Diligence raisonnable, 20, 32
- Discriminer, 10
- Distributeurs, 28, 46
- Diversité, 10
- Divulgateur, 12, 18, 32, 33
- Don, 33
- Douanes, 34
- Droits de l'homme, 40
- Environnement, 36, 39, 40, 44
- Exportation, 34
- Exprimez-vous.
- Fonctionnaire, 6, 24, 30, 32, 33
- Fournisseurs, 20, 24, 27, 28, 40, 46
- Fraude, 18
- Hameçonnage, 22
- Harcèlement, 10
- Importation, 34
- Informations confidentielles, 14, 24
- Informations financières, 18
- Instructions financières d'entreprise (CFI), 18
- Intervention en externe, 14
- Investisseur, 14
- Liberté d'association, 10, 40
- Marketing, 36
- Média sociaux, 14
- Média, 14
- Médicaments, 42
- Paiement de facilitation, 32
- Paiements abusifs ou illégaux, 20, 32, 34
- Préoccupations, expression ou examen, 4, 5, 6, 7
- Propriété intellectuelle, 17, 24
- Protection des données, 23
- Publicité, 36
- Qualité et sécurité des produits, 33, 39, 40, 44
- Remboursement des frais, 18
- Remise, 18, 28
- Représailles, 1, 3, 5, 7
- Respect, 6, 7, 10, 46
- Responsabilités, employé et dirigeant, 4, 5
- Saturation des réseaux commerciaux, 18
- Sécurité, 22, 23, 42
- S'exprimer, 1, 3, 5, 6, 7
- Sûreté, 32, 39, 40, 42, 44
- Technologie, 17, 22
- Tiers, 20, 23, 24, 32, 34
- Vie privée, 23



Pour poser une question ou exprimer une préoccupation, choisissez l'option de déclaration que vous préférez utiliser.

Quelle que soit l'option choisie, votre confidentialité sera respectée :

E-mail

KCHelpLine@kcc.com

Web

www.KCHelpLine.com

Téléphone

1 844 KCHELP1

1 844 524 3571 (États-Unis)

Pour obtenir les numéros hors États-Unis, consultez www.KCHelpLine.com

Courrier postal

Global Ethics
& Compliance Office
Kimberly-Clark
351 Phelps Drive
Irving, TX 75038
United States

Pour obtenir de plus amples informations, consultez la Page d'accueil Éthique et conformité sur @K-C.

